

EMBARGO JUSQU'AU 24 OCTOBRE, 11h

Communiqué de presse

Lausanne, le 17 octobre 2012

Cent places de jeux lausannoises nettoyées et 20 000 pierres tombales contrôlées avec le concours de requérants d'asile enthousiastes

Après le succès de l'opération 2011, l'EVAM et le service des parcs et domaines de la Ville de Lausanne ont réitéré leur collaboration en 2012. Durant dix mois, douze requérants d'asile ont participé à des travaux d'utilité publique. Ils ont notamment nettoyé pas moins de cent places de jeux lausannoises et leurs infrastructures ainsi que des kilomètres de rivières et forêts attenantes. Le scellement des stèles a été vérifié dans tous les cimetières de la ville. Ce programme vise l'intégration de la population migrante.

Depuis ce printemps, huit requérants d'asile, accompagnés d'une personne de l'EVAM, œuvrent aux côtés des collaborateurs du service des parcs et domaines (Spadom) de la Ville de Lausanne. En six mois de travail, ils ont nettoyé pas moins de cent places de jeux, éliminant les tags, ramassant les déchets et remettant en ordre les bancs, poubelles, signalisations, etc.

Ils ont également remis en état le refuge de la Salle aux Fayards, pour, là encore, effacer les graffitis et nettoyer les alentours. De plus, 6 km de rivières et forêts alentours ont été passés au peigne fin, ce qui a permis de récolter environ une tonne de déchets.

Les cimetières lausannois ont constitué le lieu de travail du second programme d'utilité publique. Durant dix mois, quatre migrants, encadrés par un collaborateur du Spadom, ont minutieusement testé la stabilité de 20 000 stèles funéraires.

L'équipe des migrants, hébergés par l'EVAM dans la région lausannoise, ont montré une assiduité exemplaire dans la réalisation des tâches qui leur ont été confiées, à la plus grande satisfaction de la Ville de Lausanne. A l'issue de ces missions, l'un des participants a été engagé au sein de l'unité cimetière en tant qu'ouvrier avec un contrat temporaire. Cette démarche permettra au migrant d'acquiescer un certificat qui devrait faciliter sa recherche d'emploi.

Les objectifs de ce programme consistent à proposer aux migrants une activité qui améliore la qualité de vie de la population et à donner l'opportunité de créer des liens entre la société d'accueil et les migrants. Ayant été largement atteints et partant de la motivation des migrants à participer à ce type de projet, la Ville de Lausanne et l'EVAM prévoient de poursuivre leur collaboration.

La Direction des finances et du patrimoine vert

L'Etablissement vaudois d'accueil des migrants

Renseignements :

- *Florence Germond, directrice des finances et du patrimoine vert de la Ville de Lausanne, tél. 079 321 98 71*
- *Etienne Balestra, chef de la division de gestion des sols et des végétaux au service des parcs et domaines de la Ville de Lausanne, tél. 079 455 81 80*
- *Evi Kassimidis/Sylvie Makela, chargées de communication, EVAM, tél. 021 557 06 06*